

Reine Mathilde : un projet multi partenarial pour développer le lait biologique en Basse-Normandie

Reine Mathilde: a partnership-project to develop organic milk in Basse-Normandie

GODEFROY C., MOUSSEL E., PAVIE J.

Institut de l'Élevage, Maison nationale des éleveurs, 149 rue de Bercy 75595 Paris Cedex 12

INTRODUCTION

La région Basse-Normandie produit 13 % du lait biologique français avec environ 200 éleveurs (2,5% des éleveurs de la région). La région bénéficie d'une forte dynamique laitière, liée à la densité de ses producteurs et entreprises. L'importance de ses surfaces en herbe lui offre un contexte et une image favorables à la production biologique. Tous ces éléments en font une région à fort potentiel pour la production de lait biologique. « Reine Mathilde » est un programme de développement multi partenarial de la production de lait biologique en Basse-Normandie. Son objectif est de faire de la Basse-Normandie une région pilote pour la production et la transformation laitière biologique et pour l'accompagnement des producteurs. Le cœur du projet est de faciliter les conversions d'élevages en mettant en place un environnement dynamique, en développant les compétences et le savoir-faire « bio » de l'ensemble des producteurs et de leurs partenaires.

1. MATERIEL ET METHODES

En mars 2010, l'entreprise Stonyfield France, filiale de Danone, basée au Molay Littry dans le Calvados et commercialisant sous la marque « les 2 vaches », a mobilisé le « Fond Danone pour l'Ecosystème » pour mettre en place ce programme de développement à l'échelle de la Basse-Normandie. Pour la conception et la coordination du projet Stonyfield France a sollicité l'Institut de l'Élevage, pour son expérience en matière d'animation d'opérations collectives et son investissement depuis plus de 15 ans sur le thème de l'Agriculture biologique. Le projet qui se déroule sur 5 ans (2010-2014), et qui est exclusivement financé par un fonds privé (Fonds Ecosystème de Danone), s'adresse à l'ensemble de la filière laitière de Basse-Normandie et à tous les éleveurs laitiers quelle que soit leur laiterie. Les actions mises en place sont donc ouvertes à tous les producteurs de lait et sont, le plus souvent, gratuites. Après l'accord de financement du projet, l'Institut de l'Élevage a réalisé un diagnostic régional dans le cadre d'une concertation avec tous les acteurs régionaux. Ce diagnostic a consisté à rencontrer l'ensemble des organismes ayant une activité dans le domaine agricole et pouvant contribuer à la mise en place d'actions en faveur du développement de l'agriculture biologique. Ils ont été interrogés dans le cadre d'entretiens libres, sur les freins au développement de l'agriculture biologique, leurs analyses des actions existantes, les manques ressentis et leurs motivations à s'impliquer dans le projet. La synthèse de ces rencontres a constitué la base de travail à l'élaboration du plan d'actions du projet.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

Sur cette base, un programme d'actions a été élaboré et présenté aux acteurs de la filière laitière biologique de Basse-Normandie (tableau 1). Les partenariats ont ensuite été organisés selon les actions du programme et les compétences des acteurs.

Tableau 1 : Les partenaires du projet

| | |
|-----------------------|--|
| Banques | Centres de Gestion, Crédit Agricole, |
| Entreprises laitières | Biolaït, Bongrain, Isigny Sainte Mère, Lactalis, Maîtres Laitiers du Cotentin, Triballat |
| Acteurs régionaux | Conseil Normand de la bio, Conseil Régional, Conseil Elevage, Chambres d'agriculture, DRAAF, GDS, GRAB, Normandie Viande Bio, UNEBIO |
| Acteurs nationaux | Agence de l'eau, Agence bio, DGER-Formabio, SNGTV, INRA |

Le projet « Reine Mathilde » s'articule autour de différents modules :

Un module de formation-conseil, qui constitue le cœur du projet et concerne un grand nombre d'acteurs : enseignants, futurs éleveurs biologiques (découverte de l'AB, diagnostics individuels), éleveurs déjà certifiés AB (formation continue sur thématiques spécifiques), prestataires (présentation de l'AB et de ses performances), conseillers spécialisés en AB (formation d'experts), etc. Ces actions se complètent avec la mise en place d'une ferme d'accueil et de démonstrations qui a pour vocation d'être le support de portes ouvertes, d'accueils de groupes en formation et de plates formes d'essais sur les cultures et les fourrages.

Un module d'analyse de la qualité des laits biologiques contribuera à objectiver la qualité bactériologique et la composition fine du lait. Cela devrait permettre d'optimiser la transformation des produits élaborés et mieux évaluer les contributions « santé » des laits biologiques. Il s'agit aussi de mieux connaître le lait pour mieux conseiller sur les systèmes alimentaires ou fourragers des systèmes biologiques.

Un module filière viande biologique qui vise à accompagner les éleveurs laitiers pour améliorer la valorisation de leurs animaux (finition des vaches de réformes, débouché des animaux du troupeau laitier en filière viande biologique).

Un module vétérinaire est destiné à sensibiliser les vétérinaires à l'agriculture biologique et aux nouvelles attentes des éleveurs engagés dans cette filière. Il s'agit de promouvoir le lien éleveur-vétérinaire dans le cadre des conversions, d'optimiser le conseil sanitaire et de développer les médecines alternatives.

Un module eau, énergie et environnement a pour objectif de sensibiliser les éleveurs qui se trouvent sur des zones de captage à l'Agriculture biologique, les actions de ce module restent encore à préciser.

Les actions développées dans ces modules visent dans un premier temps à conforter certaines actions déjà en place mais limitées faute de moyens. Elles comprennent également la mise en place de nouvelles actions, plus innovantes ou mobilisatrices de fonds importants (mise en place d'une ferme vitrine, formation des vétérinaires, programme de formations des enseignants...). Enfin, elles doivent permettre d'élargir les partenariats à tous les acteurs de la filière et du développement de l'agriculture biologique, notamment les entreprises d'approvisionnement, les sociétés d'assurances.. Si le projet est ouvert à tous les acteurs bas-normands de la production, de la transformation et du développement de la filière laitière biologique, le bénéficiaire doit au final être l'éleveur s'engageant dans la filière laitière biologique.

CONCLUSION

Le contexte des prochaines années influencera le développement des volumes, le rythme des conversions et donc les résultats du projet « Reine Mathilde ». La consommation, la capacité des entreprises à développer leurs marchés seront des éléments déterminants au développement des volumes et à la place que prendra la Basse-Normandie dans la production laitière biologique française. Il s'agit donc de mettre en place tous les éléments propices au développement d'une filière, dans une région aux atouts manifestes pour qu'elle soit en capacité de saisir les opportunités d'un marché en développement.

Merci aux partenaires du projet pour leur collaboration